

Dans ce numéro

Le mot du maire.....	p. 1
Horaires de tonte.....	p. 1
Horaires secrétariat.....	p. 1
Budget.....	p. 2
Sécurisation du village.....	p. 2
PLU.....	p. 3
Employés communaux.....	p. 3
Locaux du Cloître.....	p. 4
Taxe d'habitation.....	p. 4
Numérique à l'école.....	p. 5
Téléthon.....	p. 6
Descente d'Alpage.....	p. 6
Vide-greniers et Foire du 1 ^{er} mai.....	p. 7
Atelier culinaire.....	p. 7
Petits papiers.....	p. 7
Bilan multi-accueil et périscolaire.....	p. 8
Classe UETED.....	p. 9
Opération Montlebeau.....	p. 9
Fête des mères.....	p. 10
Café de la rentrée.....	p. 10
Ouverture d'un cabinet infirmier.....	p. 10
Vandalisme.....	p. 11
Poubelles.....	p. 11
Monstres.....	p. 11
Calendrier des manifestations.....	p. 12

Le mot du Maire

Chers administrés,

Voici les vacances, malgré une météo capricieuse en ce premier semestre, vous allez pouvoir penser aux congés d'été.

Cette année, nous vous proposons un flash info plus complet qui vous fera état des actions et des réalisations faites sur notre territoire belmontois ainsi que les initiatives menées par l'équipe municipale.

Les collectivités locales que nous sommes subissent les baisses annoncées et programmées de leurs

budgets. Pour autant, nous devons rester confiants et ambitieux, certes c'est une configuration budgétaire plus compliquée qui nous oblige à faire les meilleurs choix dans nos projets.

Notre village va connaître cet été de nombreuses



manifestations comme les fêtes des hameaux de Derrière-le-Mont et des Fontenottes. Mais le grand moment attendu est la descente d'alpage le 18 septembre prochain qui fait la renommée de Montlebon bien au-delà du Val, sans oublier le Téléthon qui se déroulera sur notre commune en décembre prochain. Remercions avant tout les associations, les bénévoles qui contribueront à la pleine réussite de ces manifestations.

Au niveau scolaire, dès la rentrée nous accueillerons une classe unité TED (Troubles Envahissants du Développement), une première dans le Haut-Doubs où le manque de structures adaptées à l'accueil des enfants autistes est important.

Également, une sixième classe primaire sera ouverte au groupe scolaire dès septembre.

Le musée de la vie d'antan revit, sa reconstruction est en cours et Joseph SIMONIN prévoit son ouverture en juillet 2017. Bon courage à lui pour mener cette opération, mais nous connaissons Joseph, ce passionné, qui, entouré de sa famille et de bénévoles, va relever ce challenge sans aucun doute.

Alors profitez de cet été où le soleil sera de la partie nous vous le souhaitons, avec une pensée pour tous ceux qui travaillent à l'extérieur (les agriculteurs, BTP, jardiniers paysagistes, artisans : maçons, charpentiers...) dans des conditions difficiles cette année.

C'est aussi le temps des fêtes de quartier, des moments pour vous retrouver entre voisins.

Alors ressourcez-vous auprès de vos proches, de vos familles et amis, passez de bonnes vacances. Nous aurons également une pensée pour les malades et les personnes seules.

Bien amicalement à vous. Bonnes vacances.

Catherine ROGNON

HORAIRES DE TONTE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h – 14h à 19h30
Le samedi : 9h à 12h – 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

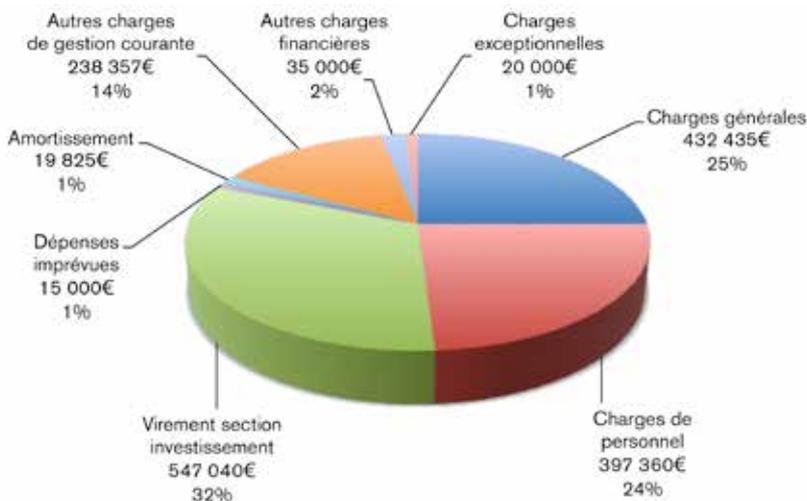
HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Du mardi au vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45
Le samedi : de 09h00 à 12h00

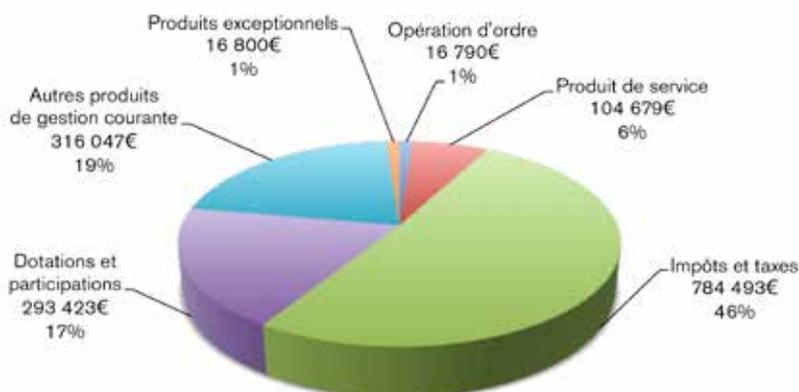
Mairie de Montlebon • 1, place des Minimes • 25500 Montlebon
Tél. : 03 81 67 01 85 • Fax : 03 81 67 54 55 • Email : contact@montlebon.fr

Le budget 2016

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Sécurisation du village

La RD48, coupant littéralement le village en deux, subit de plein fouet les migrations pendulaires transfrontalières. La commune souhaitant agir sur le trafic et sécuriser son village a fait appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage. C'est le bureau « Au-delà du fleuve » qui a été retenu pour synthétiser la meilleure solution, sécuriser le déplacement des piétons et des écoliers et mettre en valeur le cadre de vie de la commune.

Un comité de pilotage composé de Mme le Maire et de certains élus a été créé afin de mener à bien ce projet pluriannuel.

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu afin de déterminer les priorités et prendre connaissance de l'avant-projet. Les



travaux devraient débuter par la rue de la Vigne qui a subi de fortes dégradations pendant les travaux du périscolaire.

Une réunion publique devrait prochainement avoir lieu afin de vous présenter et débattre du projet.

Plan local d'urbanisme

POINT DE SITUATION

L'autorité environnementale, sollicitée en début d'année, a rendu son avis par publication de l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016 : jugeant que le projet de révision du document d'urbanisme n'est pas susceptible d'avoir des incidences significatives sur l'environnement, il n'est pas soumis à évaluation environnementale.

La rédaction du règlement d'urbanisme et des prescriptions s'appliquant à certaines constructions patrimoniales repérées s'est poursuivie. Une réunion en présence des organismes publics associés (direction départementale des territoires, chambre d'agriculture, agence foncière, CAUE) a eu lieu le 13 avril pour présenter l'avancement de l'ensemble des travaux.

En termes de calendrier, après l'arrêt du PLU, l'enquête publique devrait avoir lieu cet automne.

Le projet de plan de zonage et le cahier de concertation sont toujours disponibles sur demande en mairie.

Petites constructions de jardin et annexes

Nous vous rappelons que toute construction est soumise à une demande d'urbanisme.

Les constructions de moins de 5 m² ne nécessitent aucune démarche administrative ; elles n'échappent pas cependant aux règles d'implantation (en particulier distance aux voies publiques et distances aux parcelles voisines) propres à chaque zone.

Pour tout projet, y compris les annexes et cabanes de jardin, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie.

Zoom sur...

LES TRAVAUX DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Sans doute les apercevez-vous régulièrement dans leurs véhicules ou aux bords des routes.

En effet, nos 3 employés des services techniques ne manquent pas de travail pour entretenir le territoire communal.

Voici une liste non exhaustive des travaux effectués au cours du premier semestre 2016 :

- Déneigement
- Cloisons, électricité, peinture dans le bâtiment de stockage du périscolaire
- Pose d'une bâche de protection, plantation d'arbustes autour du terrain synthétique
- Peinture, sanitaires dans le logement de l'école
- Travaux dans le cloître et la salle d'honneur de la Mairie (placard, table, etc.)
- Plantations aux Cernonniers et au cimetière de Derrière Le Mont
- Goudronnage de toutes les routes de la commune
- Remplacement de panneaux de signalisation
- Entretien du terrain de foot en herbe
- Entretien des différents espaces verts (quartiers, cloître)



Le tracteur tondeuse utilisé jusqu'à présent par les employés montrant des signes de fatigue, il a été voté au dernier conseil municipal, l'acquisition d'un nouvel engin porte-outils.

Celui-ci en plus de tondre, permettra d'aspirer, balayer et déneiger en période hivernale. Les outils seront achetés progressivement en fonction des besoins.

La réception est prévue courant de l'été.

Locaux du Cloître

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de l'aile est du cloître sont aujourd'hui à un bon état d'avancement. D'ores et déjà au rez-de-chaussée, la salle des sociétés, la salle de conseil et la salle des élus sont à nouveau fonctionnelles.

Au premier étage les travaux sont en majeure partie terminés mais les locaux ne pourront être mis à disposition des associations que lorsque les escaliers de secours seront en place et que la commission de sécurité aura rendu un avis favorable.

Le deuxième étage quant à lui est totalement achevé, il abrite les locaux de rangement et stockage dédiés aux associations ainsi qu'un local technique recevant la centrale de traitement d'air.

Restent à finaliser, le promenoir en cours de crépissage, l'escalier de secours et le local archives. L'achat d'un nouveau mobilier est aussi prévu.

L'ouverture est espérée pour la rentrée, les utilisateurs pourront alors bénéficier de locaux neufs, spacieux et bien adaptés à leurs besoins.

Taxe d'habitation

QUI PAIE LA TAXE D'HABITATION ?

Propriétaire, locataire, occupant à titre gratuit, une taxe est due pour l'habitation principale mais aussi pour une résidence secondaire.

Les dépendances immédiates des habitations (garages agrandissements, piscines) sont imposables à la taxe d'habitation.

COMMENT EST CALCULÉE LA TAXE D'HABITATION ?

Elle est établie en fonction de votre situation au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, c'est cette date qui détermine les locaux imposables.

Elle est calculée à partir de la valeur locative cadastrale du logement. Cette valeur est supposée représenter le prix que pourrait rapporter le bien s'il était loué aux conditions du marché.

Les valeurs locatives ont été déterminées de 1970 à 1973 par l'administration fiscale(en tenant compte de nombreux critères ; catégorie de l'immeuble, surface, élément de confort...)

Ces valeurs sont majorées chaque année par application d'un coefficient forfaitaire.



LES ABATTEMENTS :

Lorsque le logement constitue la résidence principale du contribuable, la valeur locative fait l'objet d'un certain nombre de corrections :

- Abattement obligatoire pour des charges de famille (10% pour chacune des 2 premières personnes à charge)
- Abattement spécial en faveur des personnes de conditions modestes ou invalides.

Une fois la base d'imposition déterminée, le fisc multiplie cette valeur locative nette par des taux qui sont votés par les collectivités.

Pour 2016, le produit escompté pour la taxe d'habitation pour la commune est de 298 000€ et pour la taxe foncière sur le bâti de 300 875€.

La taxe foncière sur le non bâti (Terrains dont vous êtes propriétaires qu'elle que soit la nature) ne représente que 36 000€.

Numérique à l'école

Si la priorité de l'Éducation nationale porte sur les apprentissages fondamentaux - lire, écrire, parler correctement la langue française, compter, calculer - l'école doit également donner à chaque enfant les clés pour réussir dans une société irriguée par le numérique.

La révolution numérique est une chance pour l'école parce que les nouveaux outils offrent un potentiel de renouveau pédagogique important, pouvant améliorer l'efficacité et l'équité du système éducatif. Elle est aussi un défi parce que le développement rapide des usages du numérique oblige notamment à :

- repenser les méthodes et les programmes d'enseignement ;
- produire de nouvelles ressources ;
- rénover les modes d'évaluation ;
- revoir l'organisation des espaces et des temps scolaires.



Le parc informatique de l'école de Montlebon devenant obsolète, la commune a été sollicitée par les enseignants et les parents d'élèves afin de renouveler celui-ci. Après plusieurs réunions d'échange, en concertation avec les enseignants et suite à des essais de matériel, la municipalité a décidé de procéder aux travaux et achats nécessaires à l'évolution du numérique dans notre école.

À partir de septembre, l'ensemble des classes de l'école sera câblé informatiquement, ce qui permettra pour la rentrée d'équiper 2 salles de classe de vidéoprojecteur interactif. Il est également prévu d'acquérir une armoire mobile de 15 PC portables qui pourra être déplacée de classe en classe en fonction des besoins de chaque enseignant. Certains aménagements seront nécessaires dans les classes et les travaux devraient avoir lieu pendant les vacances scolaires.

Site internet et Facebook

Un site internet étant un outil de communication incontournable à notre époque, nous nous efforçons de le rendre le plus vivant possible chaque jour par le biais d'articles divers sur l'actualité de notre commune. C'est pourquoi nous vous invitons administrés, présidents (es) d'associations, commerçants, artisans, professionnels du tourisme, loueurs... à nous faire remonter des infos utiles à tous.

Vous pouvez nous les communiquer directement à la mairie, par mail à l'adresse contact@montlebon.fr

Adresse du site à ajouter à vos favoris : www.montlebon.fr

Nous vous rappelons également que les personnes possédant un compte Facebook, peuvent retrouver de manière continue l'actualité de notre commune sur les réseaux sociaux.

ATTENTION, il vous suffit pour cela d'**aimer la page « Commune de Montlebon Communauté »** et non pas de demander en ami le compte « Commune de Montlebon ».



Téléthon

Le Téléthon s'était déroulé sur notre commune en 2000 et 2008, sous la conduite d'Alain Jacquet et de son comité de pilotage qui avait su mener cette belle et grande cause avec brio.

Cette année Montlebon se mobilisera les 2 et 3 décembre pour ce nouveau Téléthon. Le comité de pilotage étant déjà à l'œuvre pour que cette fête soit une réussite.

Rappel

Le Téléthon a été rapporté des États-Unis en 1986 à l'initiative de Bernard Barataud de notre région et de Pierre Birambeau, tous deux parents d'un enfant malade.

Le Téléthon Français est né de la solidarité et la fraternité de tout un peuple. Aujourd'hui, il existe dans différents Pays d'Europe depuis plus de 15 ans avec le même objectif : lutter contre les maladies neuromusculaires.

Porté par 200 000 bénévoles, 53 000 associations locales, 10 000 communes partout en France, 60 partenaires nationaux, 30 heures de direct sur les chaînes de France Télévisions et un dispositif numérique innovant mis en place par les équipes de France Télévisions et de l'AFM-Téléthon, il réunit des millions de personnes autour d'un combat et des projets incarnés par l'AFM-Téléthon.

Ce message s'adresse à tous ceux et celles qui veulent participer, aux associations, aux bénévoles qui contribueront à relever ce défi pour la 3^e fois.

Contact : jean.garreau25@orange.fr



Descente d'alpage

THÈME : COMTÉ C'EST DU GRUYÈRE ?

Dimanche 18 septembre 2016, aura lieu la descente d'alpage.

Une manifestation folklorique avec le soutien de plus de 200 bénévoles qui rassemblera environ 10.000 personnes. L'APPAT est une association à but humanitaire ayant pour objectif de venir en aide aux plus démunis, aux plus nécessiteux par des projets locaux soutien aux Restos du Cœur, Semons l'Espoir, et d'aider également les pays du tiers-monde comme Madagascar, le Centre Afrique, l'Inde et le Népal.

L'organisation de cette manifestation implique un investissement important et par conséquent, si vous désirez vous investir ou donner un peu de votre temps libre, avant, pendant et après la manifestation, nous recherchons des bénévoles pour le montage et les préparatifs du 12 au 17 septembre.

Le dimanche 18 pour s'occuper des parkings, des entrées, de la vente des tickets et du service restauration midi et soir, du stand crêpes, ainsi que le lundi 19 septembre pour le démontage. Vous pouvez contacter Aline Sauge au 07 70 25 30 83.

Si vous souhaitez participer au défilé, réaliser ou aider à la préparation des chars. Veuillez contacter M. Clovis SIRE au 06 33 94 94 35.

DESCENTE D'ALPAGE 2016

MONTLEBON
Dimanche 18 Septembre

ORGANISÉE PAR L'APPAT
Association à but humanitaire
appat.montlebon.com

10h > Messe suivi de l'apéritif
12h > Repas animé par Younes ABRANTES
Champion du monde

14h > Défilé
tarif 3 €

" Le Comté invite son ami le Gruyère "

Après midi > Animation sur place
19h > Souper d'antan

contact: Aline Sauge 07 70 25 30 83

Vide-greniers et Foire du 1^{er} mai

VIDE-GRENIERS ET 26^e GRANDE FOIRE DU 1^{er} MAI



Comme chaque année, la foire du 1^{er} mai a eu lieu à Montlebon. Et comme depuis plusieurs années celle-ci s'est déroulée sous la pluie et nous avons même eu le droit à quelques flocons de neige.

Malgré cela, les plus courageux étaient bien présents le long des stands, à la buvette ou dans la salle pour se restaurer le midi.

Le bénéfice de cette journée s'est élevé cette année à 3349€, ce qui permettra au comité des fêtes d'investir dans divers équipements pour les associations de la commune, que nous remercions au passage pour les investissements (parkings, buvettes, repas, nettoyage).

Atelier culinaire

NOUVEAU : LES TOQUÉS BELMONTOIS

Vous avez envie de cuisiner, partager ou échanger recettes, convivialité et bonne humeur...

Le club des Toqués belmontois est en projet pour l'automne et permettra de se rencontrer 5 à 6 fois dans l'année.

Pré-inscriptions à l'adresse mail suivante :
toques.belmontois@gmail.com (de préférence)
ou en mairie 03 81 67 01 85

Attention le nombre de participants sera limité.



Petits papiers



L'ABPE (Association Belmontoise des Parents d'Élèves) organise chaque 1^{er} samedi du mois (sauf le 6 août) une collecte de papier.

Cette collecte se déroule dans le nouveau bâtiment du périscolaire, à côté des vestiaires de foot.

Vous pouvez venir y déposer tous vos journaux, magazines, publicités, etc... Le papier ainsi récolté permettra de financer les projets scolaires des enfants (voyages scolaires, sorties diverses, matériel, etc...)

Bilan

MULTI ACCUEIL « LES BRINDILLES »

Après 10 mois de fonctionnement dans les nouveaux locaux, voici un premier bilan de la fréquentation de cette structure.

Petit rappel : de janvier à août 2015, la micro-crèche encore située à Derrière le Mont a accueilli 29 enfants d'âge préscolaire, le taux d'occupation était alors de 64%.

Août 2015 à Décembre 2015 (déménagement dans les nouveaux locaux en août), 43 enfants sont accueillis ce qui représente 37 familles, le taux d'occupation est de 50.67%. Le mercredi est une journée creuse, le mardi et le jeudi sont les journées les plus remplies. De janvier 2016 à mai 2016, 48 enfants sont accueillis ce qui représente 42 familles, le taux d'occupation est de 62.14%. (L'objectif pour ce type de structure est de 70%). On s'aperçoit que le taux d'occupation croît depuis l'ouverture. 8 personnes travaillent dans cette structure soit 4.8 ETP (équivalent temps plein).

Plusieurs moments d'échanges ont eu lieu avec les parents :

- Goûter de Noël
- La fête des mères, les enfants ont partagé un moment « fabrication de cadeaux » avec les mamans, et ensuite moment de convivialité autour d'un apéritif.
- La fête des pères.
- Le goûter de fin d'année.

Pour tout renseignement, contacter Anne Bringout à l'adresse mail : sma.montlebon@famillesrurales.org ou par téléphone au 03 81 43 73 41.

ACCUEIL DE LOISIRS DE MONTLBON

Après 10 mois de fonctionnement, voici quelques chiffres sur la fréquentation de l'accueil de loisirs.

Tableau comparatif de la fréquentation mois d'octobre et mois d'avril durant la période scolaire. (nombre d'enfants en moyenne).

	Effectif octobre	Effectif avril	Effectif pendant les vacances	
Matin	18.6	17.5	Toussaint	Février
Midi	70.2	79.55		Pâques
Soir	34.65	30.55	Matin	17.6
			Midi	15.4
			Après-midi	16.4
				Février
				Pâques
				17.6
				19.0
				16.4
				16.4
				17.4



Le temps de midi est le moment le plus fréquenté de la journée. Les temps du soir sont très fluctuants d'un mois à l'autre en fonction des emplois du temps des parents. L'ouverture pendant les vacances scolaires et les mercredis est effective depuis la rentrée de septembre 2015. Selon Familles Rurales, gestionnaire de cette structure, ce sera au bout de 3 ans que nous verrons la progression constante des effectifs, notamment les mercredis et les vacances. 4.76 ETP (équivalent temps plein) travaillent dans cette structure.

Pour d'autres renseignements ou connaître le programme des activités, n'hésitez pas à prendre contact avec le personnel « almonlebon@famillesrurales.org » qui est à votre disposition.

Classe UETED

OUVERTURE D'UNE CLASSE UETED POUR LES ENFANTS AUTISTES RENTÉE 2016-17

À la rentrée de septembre une classe pour les enfants autistes va voir le jour à l'école Vermot-Gaud. La disponibilité de deux salles de classe dans les nouveaux locaux de l'extension de l'école et la fonctionnalité de celles-ci avaient tout d'abord retenu l'attention de l'Éducation Nationale dans le courant de l'année 2015. Mais c'est la conjonction de la mobilisation des familles en lien avec l'ADAPEI qui va aboutir à l'ouverture de cette classe destinée aux enfants autistes. Le rectorat a donné son feu vert en mars.

C'est un événement important pour les familles de ces enfants du Haut-Doubs en attente de solutions adaptées pour leur scolarisation. L'effectif sera de sept enfants, ils pourront avoir de 3 à 12 ans.

Côté pratique, l'aménagement revient à la commune comme pour toute ouverture de classe : il s'agira de tables et de chaises adaptées, d'un tableau interactif et de matériel scolaire et éducatif. Mais l'élan de solidarité autour de cet événement nous permet de bénéficier d'aides : de la Communauté de Communes, de l'État et du Crédit Agricole de Franche-Comté. L'ADAPEI participe de son côté en mettant à disposition du matériel. Par ailleurs le Lions Club a donné une partie de la recette de la pièce « Toc Toc » jouée ce printemps au théâtre de Morteau. Du côté des belmontois, l'APPAT et les amis des Fontenottes ont également apporté leur contribution ainsi que des généreux donateurs privés.

En classe, les enfants seront encadrés par une institutrice spécialisée, une AVS et par une équipe de professionnels de l'ADAPEI pour les soins et les prises en charge : éducateur, psychologue, psychiatre, psychomotricien, orthophoniste. Ils pourront sur certains moments choisis être intégrés sur les classes traditionnelles de l'école.

La rencontre des uns et des autres sera sans aucun doute source d'enrichissements mutuels !

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune !



Opération Montlebeau 2016



Les années se suivent et malheureusement se ressemblent...

Une vingtaine de personnes dont 7 enfants se sont donné rendez-vous pour nettoyer le village samedi 16 Avril, de Gardot à Morteau.

Ce sont encore cette année 20 sacs de déchets qui ont été récoltés, soit environ un sac par personne.

Merci à tous les bénévoles en espérant que vous serez encore plus nombreux l'année prochaine.

Soyez respectueux de la nature.

Fête des mères

Cette année encore, c'est avec une immense joie que nous avons accueilli plus de 180 mamans pour la fête des mères.

Juste avant le discours de Mme le Maire, ce sont 3 enfants de la commune (Luc, Vincent et Quentin) qui ont lu un poème aux mamans présentes.

Après les présentations par quartier, chacune a pu échanger avec sa voisine devant un verre de cerdon et un bon morceau de gâteau, tout cela servi par les conseillers municipaux...



Café de la rentrée

Le jeudi 1^{er} septembre c'est la rentrée scolaire. Pour certains c'est une première tandis que pour d'autres presque une routine... Mais pour tous, ce moment important est chargé d'émotions. Peut-être spécialement pour les enfants et parents de la classe autiste qui ouvrira ce jour-là. Alors une fois vos chérubins confiés à leurs maîtres et maîtresses respectifs venez partager avec nous un moment de convivialité autour de quelques boissons et gâteaux !

Nous vous attendons nombreux !



Cabinet infirmier

OUVERTURE D'UN CABINET INFIRMIER À MONTLEBON



Nous tenons à vous informer de l'ouverture du cabinet infirmier Mesdames SCHWARTZMANN, JEANNIN et REYMOND.

Soins à domicile 7 jours sur 7, et au cabinet sur rendez-vous.

Le cabinet se situe 6 rue des Épinottes.

Leur téléphone : 03 81 44 17 70.

Nous saluons l'arrivée d'une activité du secteur médical et paramédical sur notre commune.

Nous leur souhaitons la bienvenue et leur adressons nos vœux de réussite!

Vandalisme

Il est fort regrettable de constater que certains actes de vandalismes se perpétuent sur notre commune ! Ces dégradations se sont déroulées sur des équipements existants (tribune du stade Henri Schaller) et sur un bâtiment beaucoup plus récent (Périscolaire).

Dans le premier cas, ce sont les panneaux en plexis transparents qui cloisonnent l'arrière des tribunes qui ont été cassés à coup de jets de pierres ou alors brûlés.

Pour notre nouveau périscolaire, ce sont des «Tag» réalisés sur des piliers.

Dans ces deux cas, il faudra changer les panneaux et nettoyer les piliers. Ceci implique des coûts de remise en état de plusieurs milliers d'euros dont nous nous serions bien passés.

L'incivilité de certains engendre des dépenses publiques que chacun va devoir assumer, ceci est vraiment dommage à une époque où les dotations publiques sont en forte diminution. Une enquête est en cours et toutes personnes susceptibles de nous aider à retrouver les responsables de ces actes peuvent prendre contact avec la mairie. Le civisme de tous permettra de conserver en état les équipements publics mis à disposition des Belmontoises/Belmontois et évitera des dépenses supplémentaires.



Poubelles

Le camion de collecte des bacs verts passe chaque semaine le mercredi.

Le camion de collecte des bacs jaunes passe le mardi en semaine impaire. Nous vous rappelons que les équipes de Préval contrôlent la qualité des bacs jaunes.

En cas de refus de collecte, le bac doit être retrié par vos soins. Un nouveau contrôle sera effectué avant la levée suivante.

Si celui-ci n'est pas satisfaisant, nous pourrions être amenés dans un premier temps à diminuer le volume du bac jaune ou même, dans un second, à le reprendre. Vos refus de tri coûtent très cher à la collectivité.

Pour toutes questions,

Contactez le service déchets : 03 81 68 56 82 - dechets@morteau.org



Monstres

Le 3^e mercredi de chaque mois à partir du mois de mars jusqu'en novembre.

Inscription obligatoire sur le site de la commune (www.montlebon.fr) ou auprès du secrétariat.

Calendrier des manifestations

2^e SEMESTRE 2016

Juillet

Première quinzaine : Centre de loisirs au périscolaire

Août

Dernière quinzaine : Centre de loisirs au périscolaire

Septembre

Dimanche 4 septembre : Fête de Derrière-le-Mont

Dimanche 18 septembre : Descente d'alpage

Dimanche 25 septembre : Fête des Fontenottes

Octobre

Samedi 3 octobre : Banquet des classes

Samedi et dimanche 15 et 16 octobre : Bourse des collectionneurs

Novembre

Vendredi 11 novembre : Commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18

Samedi 12 novembre : Appat merci

Samedi 19 novembre : Sainte Cécile de l'écho de la montagne

Mercredi 23 novembre : Repas du club du 3ème âge

Vendredi 25 novembre : Tarot du foot

Samedi 26 novembre : Repas des vétérans du foot

Dimanche 27 novembre : Loto du judo

Décembre

Vendredi et samedi 2 et 3 décembre : Téléthon du Val de Morteau à Montlebon

Samedi 10 décembre : Vente des sapins de Noël par le foyer de Derrière-le-Mont

Vendredi 16 décembre : Noël du foot

Dimanche 18 décembre : Concert de l'écho de la montagne

